

Questions au Feuilleton

LA MISSION DU GROUPE DE COMBAT CAST

Question n° 645—**M. McKinnon:**

1. Le 5^e Groupe-Brigade du Canada est-il actuellement chargé d'assurer le rôle de groupe de combat transportable par air-mer et, dans l'affirmative, dans quelle mesure peut-il contribuer à la Force mobile du commandement allié en Europe en termes a) de main-d'oeuvre, b) d'équipement?

2. Le ministre de la Défense nationale a-t-il annoncé le 31 octobre 1978 qu'il voulait, autant que possible, confier le rôle de groupe de combat transportable par air-mer à une seule formation et a-t-il également déclaré qu'à compter de septembre 1980 ce rôle serait confié à la Force des services spéciaux et, dans ce cas, le rôle de groupe de combat transportable par air-mer sera-t-il assumé exclusivement par la Force des services spéciaux et, sinon, quelles autres unités prêteront leur concours à cette Force?

3. Si la Force des services spéciaux se voit confier ce rôle, dans quelle mesure le groupe de combat transportable par air-mer pourra-t-il contribuer à la Force mobile du commandement allié en Europe en termes a) de main-d'oeuvre, b) d'équipement?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): 1. a) et b) Oui. Toutefois, la main-d'œuvre et l'équipement du Groupe-Bataillon de la FMA (T) sont fournis par la Force d'opérations spéciales.

2. Oui. La Force d'opérations spéciales ne sera renforcée que par un Groupe-Bataillon du 1^{er} Groupe-Brigade du Canada.

3. Entièrement.

LE BUDGET DE LA DÉFENSE NATIONALE

Question n° 646—**M. McKinnon:**

1. Comment sera répartie en a) 1978-1979, b) 1979-1980, la réduction de \$150 millions du budget du ministère de la Défense nationale annoncée le 8 septembre 1978?

2. Comment la répartition se fera-t-elle sur les budgets a) d'exploitation et entretien, b) d'équipement?

3. Comment ces restrictions de \$150 millions toucheront-elles les montants initiaux des crédits 1 et 10 qui servent à calculer les augmentations de budget conformément à la formule de 1975?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): 1. a) et b) La réduction de 150 millions de dollars dans le budget des services de défense aura lieu pendant l'exercice financier 1979-1980.

2. a) 102 millions de dollars.

b) 48 millions—en plus grande partie dans le programme des grands travaux de construction.

3. La réduction se fera en un an, et elle ne touchera pas les montants initiaux des crédits 1 et 5 qui serviront à calculer les besoins financiers du prochain exercice, conformément à la formule de 1975. La réduction ne modifiera pas le crédit 10.

LE PROJET SAMSON

Question n° 647—**M. McKinnon:**

Le projet SAMSON, dont la mise en service avait été prévue pour la mi-1976, fonctionne-t-il a) à plein, b) partiellement et, dans ce dernier cas, quand fonctionnera-t-il à plein rendement?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): a) Non. b) Oui. Au début de 1980.

[M. De Bané.]

LE NOUVEL AVION DE CHASSE

Question n° 650—**M. McKinnon:**

1. Quand les livraisons du nouvel avion de type chasseur commenceront-elles?

2. Quand ce nouvel avion sera-t-il incorporé aux escadres?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): 1. On s'attend à ce que le fabricant livre le premier avion de chasse en janvier 1982.

2. Vers le mois de juin 1983.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE—FREDERICTON (N.-B.)

Question n° 684—**M. Howie:**

Le 1^{er} novembre 1978, combien de personnes avaient reçu des prestations d'assurance-chômage du bureau de Fredericton (N.-B.)?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): 4,800 personnes. Les statistiques sur les prestataires sont compilées à la fin de chaque mois. Le chiffre ci-dessus mentionné porte sur les données compilées au 31 octobre 1978.

LE PROGRAMME DE FORMATION INDUSTRIELLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU CANADA À FREDERICTON

Question n° 685—**M. Howie:**

Pour l'année financière terminée le 31 mars 1978, combien de personnes ont bénéficié du Programme de formation industrielle de la main-d'œuvre du Canada à Fredericton (N.-B.)?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1978, 604 personnes ont bénéficié du Programme de formation industrielle de la main-d'œuvre du Canada à Fredericton (N.-B.).

LE CENTRE DE MAIN-D'ŒUVRE DE FREDERICTON

Question n° 687—**M. Howie:**

Le 1^{er} novembre 1978, combien de personnes étaient inscrites au Centre de main-d'œuvre de Fredericton (N.-B.)?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Le 1^{er} novembre 1978, 8,777 personnes étaient inscrites au Centre d'emploi du Canada de Fredericton (N.-B.).

LA FORMATION EN COURS D'EMPLOI À FREDERICTON (N.-B.)

Question n° 727—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} janvier 1978, combien de personnes ont bénéficié d'une formation en cours d'emploi au titre des Programmes de formation de la main-d'œuvre à Fredericton (N.-B.)?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Au cours de la période du 1^{er} janvier au 11 décembre 1978, 815 personnes ont été inscrites à des cours de formation dans le cadre du Programme de formation industrielle de la main-d'œuvre du Canada, à Fredericton (N.-B.). Tous ces cours comportaient de la formation sur place, en cours d'emploi.